

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande                                       |
| <b>Band:</b>        | 58 (1920)   |
| <b>Heft:</b>        | 28  |
| <b>Artikel:</b>     | Pages d'histoire inédites : extrait d'une lettre de mon grand'père : (suite et fin)     |
| <b>Autor:</b>       | La Harpe, C. de   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-215702">https://doi.org/10.5169/seals-215702</a> |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## V

Lovetti rapplique, ô ma mie entrons  
Acceptez mon bras, allons prendre place  
Valses et polkas nous les danserons  
Je vous offrirai blanche, rose glace.  
...Mais nous ne revoyons plus  
Les cadets sur la Riponne  
Les cours en étaient émus  
Et pour eux l'heure était bonne.

## VI

Revenez en foule ô mes jeunes ans,  
Nous voulons nous tous au soir de la vie  
Jouir du bonheur de notre printemps  
Et porter un toast à notre patrie  
Le toast de Sauvabelin.  
Vive notre chère école  
Serrons-nous bien fort la main,  
Repronons la farandole.

A vous, mes copains, un autre couplet :  
...Et voici comme l'on chante  
Notre aimable picoulet.

*Un Vieux Moyen.*

## ON NE DANSE PAS

**O**n sait que, au cours des années tragiques que nous venons de traverser, un certain nombre de municipalités vaudoises, vu le malheur des temps, avaient pris la résolutions d'interdire toute manifestation publique, telles que fêtes, bals, représentations théâtrales, etc. Celà ne fit pas toujours l'affaire de la jeunesse qui, la chose est notoire, ne perd généralement aucune occasion de se divertir.

En vain, celle de \*\*\* sollicita-t-elle à plusieurs reprises l'autorisation de tourner un brin, requêtes, délégations, tout fut inutile, l'autorité locale ne se laissa pas flétrir et pour cause. Que firent les intéressés? N'eurent-ils pas la sotte idée d'adresser au préfet de leur district l'impertinente missive que voici :

\*\*\*, le 6/III 1918.

Au préfet du district de ...

Monsieur,

Etant entourer de jeunesse qui font bal presque tous les mois nous aimerions bien à notre tour nous accorder ce plaisir. Ayant demander plusieurs fois à notre municipalité, nous n'avons jamais pu obtenir d'eux, que le refus; c'est pour cela que nous nous adressons à vous. Veuillez s. v. p. faire le nécessaire pour que l'on puisse danser dans le courant d'avril à l'Hôtel de l'Ours. Nous espérons que vous prendrez notre demande en considération.

Agréer Monsieur, nos respectueuses salutations.  
(signé) la jeunesse de \*\*\*.

Comme bien l'on pense le représentant de l'autorité cantonale ne l'entendit pas de cette oreille et se garda bien de donner suite à une requête formulée en termes si peu convenables. Il faut rechercher les auteurs de cette missive et les réprimander sévèrement, écrivit-il au dos de ce document.

Et, en date du 16 du même mois, nous lisons dans le registre des procès-verbaux de la municipalité en question qu' :

« Ensuite de convocation C. R. et M. M. se présentent pour être entendus au sujet de la lettre écrite à Monsieur le Préfet sous la signature : La jeunesse... Lecture est donnée de la réponse de M. le Préfet, et ces jeunes gens sont sévèrement réprimandés pour leur manière d'agir. »

En outre la décision de refuser toute permission de bal pendant la guerre leur est confirmée.

Qu'a-t-elle dû prendre pour son rhume, la « Jeunesse »

*Rochardon.*

Jamais contents. — Les commerçants se plaignent toujours.

Après une des dernières averses, l'ami d'un marchand de parapluies croit devoir le complimenter.

— J'espére que vous en vendez des parapluies!

Le marchand, grincheux :

— Possible, mais mes ombrelles ?



## DEUX BAISERS

**A**NNE-MARIE venait de quitter la ferme de la vieille Rose où, avec son amie, elle était venue, comme chaque soir, chercher le lait et le beurre nécessaires à sa famille.

La plaine étendue devant ses yeux, resplendissante des feux du jour se mourant, le ciel d'une limpidité parfaite, la richesse de tons des blés mûrs; rien n'avait été perçu par elle. C'est que, pendant les dix minutes passées sur le banc, là, devant la porte de l'étable, à attendre Rose, elle n'avait pu regarder, elle n'avait su entendre ni sentir, toute aux confidences qu'elle faisait à Julie, son amie.

Car elle aimait, Anne-Marie; elle aimait pour la première fois. Cet amour lui avait été révélé, tout récemment, par tous ces riens qui font que l'on rougit, que l'on pâlit, que l'on chante ou qu'on pleure sans savoir pourquoi, par la musique que fait un nom murmuré tout bas, rien que pour soi, par le regret des « fêtes de jeunesse » passées et l'espérance impatient des prochaines.

Elle aimait et n'avait pu s'empêcher de mettre Julie dans le secret après force recommandations : « Tu n'en diras rien au moins ! »

Elle n'avait rien vu de la féerie crépusculaire, comme elle n'avait pas entendu, derrière elle, dans l'étable, le bruit d'un pas feutré qui s'était arrêté tout contre la porte entrebâillée.

Et elles étaient parties, elle et son amie.

Elles venaient de disparaître au tournant, tout proche, du sentier, quand la porte s'ouvrit prudemment et que parut Jean-Pierre, le fils de Rose.

Beau gars, faraud en ses vêtements du dimanche les jours d'abbaye, grand, droit, avec, dans le regard, cette flamme de jeunesse et d'ardeur que tempère à peine une timidité d'adolescent, Jean-Pierre avait tout pour plaire et passait, avec quelque raison, pour le « plus beau garçon du village ».

Pourquoi, debout, figé sur le seuil, restait-il maintenant la tête rentrée entre les épaules, les yeux au loin, fixes et ternes, embués par une larme proche ? Pourquoi ? Parce qu'il venait, tout à l'heure, d'entendre les aveux d'Anne-Marie et qu'il en avait souffert à crier.

Lui aussi, il aimait. Il le comprenait seulement à présent. Il aimait Anne-Marie. Mais elle, elle, qui aimait-elle ? Ah ! s'il le savait un jour — tonnerre ! — on verrait voir ! Et il serra les poings.

Mais, brusquement, sa fureur jalouse tomba; il s'assit sur le banc et se mit à pleurer de grosses larmes qui descendaient jusqu'à sa moustache qui les arrêtait. Larmes un peu risibles; larmes presque d'enfant; mais larmes désespérées. A cet âge, on espère comme on désespère : follement.

Qui pouvait-elle aimer ?

Il était là, dans la même posture quand sa mère s'en vint l'appeler pour le repas du soir.

— Qu'as-tu donc, gamin ?... Tu pleures ?... A ton âge ?

— Mais non.

— Mais si, tu pleures !

Alors son chagrin fut le plus fort. Entraînés dans la « belle chambre », son chagrin creva. Il dit tout, ses rêves encore imprécis hier soir, son amour reconnu à la souffrance de se voir préférer un autre. Pleurant, hoquetant, il ressassait sa désillusion, se complaisait aux mots cruels qui lui venaient aux lèvres. Mais sa mère l'interrompit :

— Mais qui aime-t-elle ?

— Je ne sais pas... Mais quand je le saurai...

Son regard en disait long.

Rose ne semblait pas, elle, trop affectée. Un sourire malicieux se joua même sur sa lèvre.

— Ecoute, reprit-elle. Je le sais, moi, qui elle aime. Je ne voulais pas t'en parler, mais à te voir.

là, pleurer comme un benêt... Je le sais. Moi aussi, j'ai entendu; mais j'étais derrière la porte...

— Tu sais ?... Dis vite qui... que je puisse lui...

— Alors, tu ne devines pas ?

— ? ? ?...

— Mais c'est toi, gros bedzu !

L'effet fut prodigieux. Les larmes, interrompues depuis quelques minutes, se remirent à couler. Il embrassa sa mère, dansa, rit, poussa une youlée et soudain, comme pris d'une étrange pudeur, il courut à l'étable et s'y enferma.

Etonnée, Rose le suivit et, à travers la porte, cria :

— Eh ! bien, Jean-Pierre, qu'est-ce qui te prend ?

Etouffant de bonheur, ivre, ayant encore de la joie, de la tendresse à manifester, Jean-Pierre embrassait la Noirauda sur le front.

C. Amstein.

## BIBLIOGRAPHIE

**La Patrie Suisse.** — Le N° du 23 juin de la « Patrie Suisse » ne le cède en rien à ceux que nous avons signalés : il ne contient pas moins de vingt-cinq superbes illustrations. Les portraits de M. Charles Lardy, le nouveau ministre de Suisse à Tokio, de M. Alexis Forel, de Morges, de Mme Emmeline Forel, un peintre de talent, de M. Jules Cognard, le poète genevois, et du peintre fribourgeois Antoine Schmid.

L'art et l'actualité y sont représentés par de magnifiques vues et d'intéressants clichés.

## PAGES D'HISTOIRE INÉDITES

*Extrait d'une lettre de mon grand-père.*  
(Suite et fin.)

Sa dot avait été englobée en grande partie dans la confiscation de la fortune de son mari, le reste fut bientôt absorbé par les soins d'une femme élevée dans l'aisance et par l'éducation àachever de donner à ses enfants. Une pension que lui paya la France subvint à ses besoins jusqu'au terme de son existence.

Une terre Seigneuriale (Domaine et château de Yens) m'avait été léguée par mon grand-père et n'avait pu, par ce motif, être comprise dans la confiscation des biens de mon père. Je m'y retirai, mais bientôt vint la révolution qui, en anéantissant tous les priviléges et droits seigneuriaux, m'enleva ainsi la majeure partie de mes revenus; je dus alors cultiver mon petit domaine, seule ressource qui me restait. C'est avec ces faibles moyens que j'ai dû élever ma nombreuse famille, composée de neuf enfants dont les cadets sont encore bien jeunes. Beaucoup d'économie, de travail, le concours d'une femme extrêmement laborieuse et d'ordre, la précaution que j'ai eue de ne pas dépasser ma position financière et de subordonner mes dépenses à mes modiques revenus m'ont mis à même de subvenir à tous les besoins de ma famille, mais je n'ai pu donner à mes enfants une éducation conforme au rang que leurs ayeux ont occupé et telle que je l'aurais désirée. Couché depuis dix ans sur un lit de patience et de douleur, privé de l'usage des jambes et presque des bras, je n'ai plus pu travailler et soigner mes affaires moi-même; elles ont dû nécessairement en souffrir, ensuite les frais que je suis obligé de faire pour l'éducation de mes deux plus jeunes fils, m'obligent à entamer des capitaux. Arrivé au déclin de ma carrière, si je ne peux leur léguer de la fortune, je leur laisserai du moins une réputation sans tache et l'exemple des vertus domestiques et chrétiennes; puissent-ils le suivre et être heureux dans ce monde.

Il me reste à vous expliquer pourquoi Joséphine est aussi peu versée dans l'histoire de sa famille et connaissait Monsieur le Général Frédéric-César de La Harpe tout au plus de nom.

En parlant à mes enfants de leurs ayeux et du rang qu'ils auraient occupé, cela aurait pu leur enfler le cœur et leur inspirer un orgueil qui n'eût point été compatible avec leur position. Je devais éviter cela, surtout à l'égard d'un sexe qui se monte si facilement une imagination fort enclée à l'exaltation. Mes enfants devaient être élevés dans la simplicité où des circonstances malheureuses avaient placé leurs parents et c'est ce qui m'a engagé à ne pas leur parler de choses qu'ils devaient apprendre plus tard. Quant à Monsieur le Général

Frédéric-César de La Harpe, celui-ci habitait Lausanne et y vivait, si ce n'est dans le luxe, au moins dans une opulence qui contrastait trop avec ma médiocrité pour me permettre de soutenir des relations avec lui, malgré notre degré de parenté et c'est même cette parenté qui y mettait le plus d'obstacle, car la présence d'un parent pauvre est en général peu agréable à l'homme riche, et l'homme peu fortuné éprouve un sentiment pénible devant le parent opulent, cela le rapetisse et lui montre trop directement la distance que la fortune a mise entre l'un et l'autre. J'aurais éprouvé ce sentiment chez Monsieur le Général, malgré la bienveillance avec laquelle il accueillait ceux qui allaient le visiter. Je n'aurais pu m'en défendre et je n'ai pas voulu m'y exposer. — D'un autre côté, je voyais des personnes qui faisaient leur cour à M. de La Harpe pour mettre à contribution sa générosité et sa bienveillance, ce qui leur réussissait volontiers. J'aurais craint qu'on eût attribué mes visites à un pareil motif (qui est si éloigné de mon caractère) d'autant plus que M. le Général pouvait être fort utile à mes enfants et je n'ai jamais mis les pieds chez lui. J'ai eu tort peut-être, je me suis livré à trop de susceptibilité à laquelle se mêlait même de l'orgueil, enfin j'ai agi en original et bien certainement contre mes intérêts.

Vivant à la campagne, à 3 heures de Lausanne, mes enfants ont à peine entendu prononcer le nom de M. le Général de La Harpe, et c'est pourquoi Joséphine ne le connaissait nullement, ignorance qui vous aura paru tout à fait extraordinaire et dont je viens de vous donner l'explication, Joséphine était cousine au quatrième degré de M. le Général.

Je vous citerai pour ma justification ces vers de Boileau, satire V, vers 127 :

Car si l'éclat de l'or ne relève le sang,  
En vain, l'on fait briller la splendeur de son rang,  
L'amour de vos ayeux passe en vous pour manie,  
Et chacun pour parent vous fuit et vous renie,  
Mais quant un homme est riche il vaut toujours son [prix.]

Ces vers ne justifient-ils pas mon opinion et ne s'appliqueraient-ils pas parfaitement au cas ?

C. de La Harpe.

**Pour les voyageurs.** — La soute au charbon des C. F. F. n'est pas complètement vide; elle leur permet même de faire rouler quelques trains de plus. On trouvera l'indication de ces nouveaux services — qui ne dureront que deux mois — dans l'*Horaire du Major Davel*, de l'Imprimerie Borgeaud, à Lausanne (Delacoste-Borgeaud, successeur), édition du 8 juillet 1920.



## \* FUMÉE \*

XIV

Ma tante ne me laisse plus aucun repos :

— Choisis une vocation, Gustave, me dit-elle; dépêche-toi : plus tu tardes, plus tu seras embarrassé. Crois-moi.

Cela dit, elle retourne à ses confitures. Mlle Sophie s'en mêle aussi :

— Sans état, jamais vous ne pourrez vous établir. Songez donc aux douceurs du ménage bien assorti.

Et en disant cela, elle suspend son travail et lève sur moi son petit nez crochu. Je crois vraiment, modestie à part, que cette charmante personne s'est mis en tête de m'agacer. Aurait-elle trouvé en moi l'âme poétique, tendre et passionnée, capable de procurer le bonheur éthétré ? S'il en était ainsi, ce serait plaisant.

Mais un jour ma tante ne retourna pas à ses marmelades; elle resta.

— Il faut te décider à quelque chose, commença-t-elle très sérieusement. Voici bientôt trois mois que tu es de retour. Gustave, que veux-tu faire ?

J'étais de mauvaise humeur, je n'avais pas vu Marguerite depuis deux jours; je m'assis sur le canapé en sifflotant. Que voulez-vous ? Depuis tout jeune, mon oncle m'avait toujours permis de faire ce qui me passait par la tête.

— Voyons, que veux-tu faire ? insista ma tante, qui, femme pratique, voulait savoir en quoi s'en tenir. Mlle Sophie leva le nez d'un air interrogatif. Ah ! que n'avais-je là mon petit oncle pour me tirer d'embarras. J'aurais dit que la science était une belle chose, il aurait fait chorus. Après la citation de rigueur, on n'en aurait plus parlé. Mais ma tante demandait un but précis.

— Quels sont tes projets d'avenir ?

— Je n'en ai point, dis-je résolument.

— Comment, à ton âge, n'as-tu pas honte ? Chacun travaille autour de toi, et tu voudrais...

— Ma tante, si je vous gêne, vous n'avez qu'à m'en avertir, je partirai.

— Mais mon pauvre Gustave, tu ne me comprends pas : c'est ton bonheur que j'ai en vue. Si je t'importe en te répétant les mêmes choses, c'est parce que je t'aime... Regarde ce vieillard — et de la main elle m'indiquait le père Legrand assis devant la maison ; — pour voir comme lui tes vieux ans respectés, il faut que tu travailles; travaille donc pendant que tu le peux.

— Ce vieillard ! répliquai-je, mais je ne vois pas trop en quoi il est si admirable. J'espére bien ne jamais lui ressembler, à ce radoteur éternel, à demi-momifiée, inutile aux autres aussi bien qu'à lui-même !

Je sortis sur ces belles paroles en frappant la porte et descendis dans la rue. Le père Legrand, comme d'habitude, était immobile à sa place, mais ses traits étaient contractés et ses yeux fixes. Deux grosses larmes coulaient lentement sur ses joues ridées. Les fenêtres de notre salle à manger étaient ouvertes, il avait entendu notre conversation. Mon premier mouvement fut de me jeter aux pieds du vieillard et de lui demander pardon. Une fausse honte me retint et je passai outre.

Le lendemain, grande rumeur dans la rue; aussi, qui s'y serait attendu ? Le père Legrand avait à côté de lui, sur le banc, un paquet de branches flexibles de saule. Affaissé sur lui-même, la tête penchée sur une vieille corbeille qu'il tenait serrée entre ses jambes, il était occupé à la réparer. Ses mains débiles tremblaient...

— Quoi, vous travaillez ? lui dis-je. A votre âge ? Il me regarda.

— Comme vous dites, monsieur Gustave. Quand j'étais jeune, il y a bien longtemps de ça, c'était avant mon départ pour Paris, un vannier qui demeurait près de la maison de mon père et que j'aimais à voir travailler, m'appris ce qu'il savait; je devins habile; j'ai voulu voir si je me souvenais de ses leçons...

J'avais compris.

— Oh ! père Legrand, bon père Legrand, m'écriai-je en lui prenant les mains, combien je suis puni ! Oubliez mes paroles de hier soir. Je ne me les pardonnerai jamais, mais oublez-les.

Le vieillard était tout ému. Il ne m'en voulait pas, il ne m'en avait jamais voulu; il se reprochait même de m'avoir si vivement troubé :

— Voyez, ajouta-t-il, je ne retoucherai plus à cette vilaine corbeille. Le père Legrand est vieux, il faut qu'il se chauffe au soleil. S'il est à charge à quelqu'un, ce ne sera pas pour longtemps.

Depuis ce jour, je n'ai laissé passer aucune matinée sans aller m'asseoir un moment auprès de mon respectable ami.

Il m'a raconté son histoire.

Fils de bons bourgeois du canton, il s'était mis dans le commerce. Tout jeune encore il se rendit à Paris comme employé dans une maison de banque. Il y fit ses affaires, s'éleva de grade en grade et entreprit bientôt des spéculations pour son propre compte. Finalement il se trouva en possession d'une belle fortune. Pendant ce temps, son père et sa mère étaient morts, et à l'heure où il me parlait il ne lui restait dans le pays ni parents ni connaissances d'autant de sa jeunesse.

Lorsque je le mis sur le sujet de Mme Dumarel et de sa fille, il me confirma ce que je savais déjà quant à la manière dont il était traité par elles.

— Et pourtant, disait-il, qu'ai-je fait pour mériter cela ? Ce que tout chrétien devait faire. Un jour, quelque temps après la bataille de Waterloo, c'est du vieux, comme vous voyez, j'eus l'occasion de rencontrer à Paris un officier blessé qui me dit être Suisse et même Vaudois. Il cherchait à retourner dans son pays, mais n'ayant reçu aucune réponse aux deux lettres qu'il avait écrites à sa femme, sans doute ensuite des désordres administratifs nombreux de ces temps de troubles, il n'avait pas d'argent. J'offris au major Dumarel, car c'était lui, la somme qui lui

était nécessaire. Dès lors, nous eûmes mutuellement de nos nouvelles, tous les ans une ou deux fois.

Cependant je devenais vieux; je me retirai du commerce, je placai mes capitaux et je m'apprêtais à terminer doucement ma vie, lorsque j'appris un matin que j'étais ruiné de fond en comble : mon banquier m'entraînait dans sa faillite. Bien plus, j'avais cautionné le fils d'un vieux camarade de travail qui s'était mis à la tête d'un magasin de nouveautés; il venait de mourir en laissant ses affaires dans un état déplorable. Je vendis ma maison, mes meubles, ma voiture, mes chevaux. Lorsque tout fut liquidé, il me restait en fait des bagages juste de quoi remplir un vieux sac militaire que j'achetai chez un Juif, et en fit d'argent assez pour venir dans le canton de Vaud. Le major Dumarel était riche, il m'entretiendrait jusqu'à ma mort, je le savais. J'arriverai donc ici. Mon ami n'existe plus depuis une année, mais sa veuve me reçut à bras ouverts.

Et notez bien, ajouta le père Legrand, que lorsque je la vis pour la première fois, je ne savais pas que le malheur l'avait frappée dans sa fortune après l'avoir frappée dans ses affections. Je me laissai donc choyer tant qu'on voulut. Mme Dumarel loua pour moi une petite chambre, elle y introduisit tout le confort possible. J'eus mon grand fauteuil, ma chandelier, mon bon manteau fourré, des livres; rien ne fut oublié.

Parfois, je m'étonnais bien de la simplicité au milieu de laquelle vivait Mme Dumarel. Je me souviens même que je lui en fis un jour l'observation. J'avais peut-être un vague pressentiment de la découverte que je fis plus tard. Dans tous les cas, elle me rassura complètement : ce genre de vie entrat dans le système d'éducation qu'elle avait adopté pour sa fille.

Je continuai donc à être le père chéri de cette aimable dame. Hélas ! je ne savais pas alors combien cette pauvre mère avait de sujets d'appréhension; je ne savais pas que si elle venait à mourir, sa Marguerite, alors âgée de 11 à 12 ans, serait seule au monde avec quelques petits capitaux pour toute ressource.

Cette Marguerite était déjà bien mignonne à cette époque, je vous assure, monsieur Gustave. Du reste, vous l'avez vue bien des fois sans doute pendant vos vacances, mais peut-être ne vous souvenez-vous pas de ses joues roses et de ses cheveux bouclés... un vrai chérubin !

Ah ! père Legrand, vous ne saviez pas combien vous remplissiez mon cœur de joie !

(A suivre.) Benjamin DUMUR.

**Royal Biograph.** — Il suffit de rappeler le nom de Ultius pour que chacun soit fixé sur la valeur du film « Le Jeu de la Mort ». Ajoutons encore que Aurel Sydney, dit Ultius, vient de trouver, il y a quelque temps la mort en tournant un film. C'est une partie réelle pour la cinématographie. « L'Avion Fantôme » montre cette semaine deux nouveaux épisodes dont on dit beaucoup de bien : « Mariée par force » et « Evasion périlleuse ». Rosalinde et Jean-Jacques ont fort à faire contre l'oncle bandit Gilbert, mais heureusement pour eux, le mystérieux homme-oiseau veille et l'évasion la plus périlleuse qui se puisse imaginer a lieu. Avec « L'Avion Fantôme » nous retrouvons des scènes énglantes. Ensuite entre les cinémas de Lausanne, durant les mois de juillet et d'août, le dimanche la matinée commencera à 3 heures et finira à 5 1/2 heures; en cas de pluie, matinée dès 3 heures à 6 1/2 heures. Tous les jours, matinée à 3 heures et soirée à 8 1/2 heures.

**PHOTOS GIROD, 29, RUE DE BOURG, 29 LAUSANNE — Ouvert jours et dimanches.**

**F. GENOUD & C°**

Rue de Bourg, 29 -- LAUSANNE

Papiers peints

Ameublement Tapis Linoléums

**Vermouth NOBLESSE**  
**DÉLICIEUSE GOURMANDISE**

SE BOIT GLACE

G. 162 L.

**FUMEZ LES CIGARES FROSSARD**

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.

J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.